



NOEL 2009

BONJOUR

les COUSINS!

ASSOCIATION FAMILIALE
GENEAU DE LAMARLIERE CALAIS
382 rue des Lilas 62370 AUDRUICQ
03 21 82 19 16 www.bonjourlescousins.info

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous.

Ce mot me donne l'occasion, en cette fin 2009, de faire le point sur la situation de notre association.

Nous nous préoccupons de redynamiser le bulletin en tentant de répartir la rédaction sur plusieurs cousins par le biais de responsables de rubriques, il reste des places.

Au cours de la dernière réunion de Belval, Hubert Géneau de Lamarlière est venu faire une présentation du site, surtout pour ceux qui n'ont pas Internet, le but étant de mieux aider Hubert à rendre le site encore plus vivant et que le site soit encore mieux l'affaire de l'association, l'affaire de nous tous.

Toutefois je ne vous cacherai pas que deux sujets me préoccupent :

- Le chantier de transformation de l'association par la création de groupes patine, et ce n'est rien de le dire... Pour moi c'est LE sujet principal qui doit mobiliser nos énergies, il y va de la perpétuation et donc de l'avenir de notre association.

-La baisse des adhésions, ce sujet est pour moi en lien étroit avec le précédent, je compte sur notre rassemblement pour que beaucoup en profitent pour se mettre à jour.

Mais, plus immédiatement, c'est donc l'organisation de notre rassemblement du 4 juillet 2010, qui occupe mes pensées. En effet, trouver une formule originale qui nous change d'Amiens et surtout un lieu d'accueil, ce n'est pas si facile que cela. Mais heureusement une commission s'est mise activement au travail, et maintenant je peux vous annoncer de bonnes nouvelles. Vous saurez tout en lisant, plus loin dans cette lettre de Noël, l'article spécifiquement dédié à la question.

Je ne terminerai évidemment pas ce mot sans vous souhaiter, sans nous souhaiter, une bonne année 2010, année qui s'annonce donc très active.

Mais avant cela je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël. Et si je peux me permettre d'user ainsi de ma qualité de président de notre association familiale, je vous invite à placer ces fêtes de Noël sous le signe de la famille en ayant le souci de tous ceux qui souffrent de solitude et d'isolement. Partageons, avec eux, la fête de Noël.

Joyeux Noël et Bonne Année 2010 !
Bonnes fêtes à tous.

Hervé SERGEANT 716/D2



EQUIPE SPIRITUELLE

Le monde bouge... Des peurs envahissent notre vie... la crise, la perte de notre emploi, la grippe A... viennent assombrir notre quotidien...

Il est donc urgent en cette fin d'année et à l'approche de Noël, que nous prenions le temps de redécouvrir et d'apprécier les petits bonheurs qui existent autour de nous... Cela implique un changement profond de notre manière d'être, de nos comportements...

Que ces fêtes de fin d'année viennent intensifier notre " vivre ensemble " à travers des joies simples !

Joyeux Noël et heureuse année 2010

Jean-Paul SERGENT 579 D1



Tout le monde, a bien sûr, compris le titre de cet article :

Le mot du trésorier !

La malle au trésor, la flèche pour indiquer qu'il y est, et la blessure avec Aie ! Aie ! pour le mot.

Les plus perspicaces se diront que ce rébus ne va pas bien : Aie ! Aie ! doit se traduire par les maux et non le mot.

Le trésorier serait-il malade ? très malade ? Ce n'est pas exclu.

Le premier Aie ! pour le fait que le nombre de cotisations n'augmente pas, en tous cas pas en proportion du nombre de cousins qui ont une adresse.

Le mot que j'avais rédigé voici un an a enchanté ou surpris un certain nombre de cousins qui l'ont trouvé original et qui me l'ont fait savoir (merci à eux) avec leur cotisation mais je ne pensais pas qu'en disant : " chi va piano va sano " des cousins en auraient conclu que dans ce cas nous allons passer notre tour !

Je sentais déjà la tendance après la lettre de Noël c'est aussi pour cela que " dans bonjour les cousins " j'ai mis la traduction.

Tout laisse à penser, vu le résultat, que peu l'ont lue ! et ça, ça me fait mal !

Le deuxième Aie ! concerne le fichier des adresses.

Dans bonjour les cousins, j'ai mis 15 adresses sous la rubrique " Mais où êtes-vous ? " il s'est trouvé un cousin qui, par mail, m'a envoyé l'adresse de sa sœur pour que je la rectifie, et je lui dis merci d'abord pour sa sœur et ensuite pour moi parce que je ne supporte pas que le fichier, dont je suis

responsable, ne soit pas à jour.

En fin de compte dois-je en déduire que les autres ne savent pas lire ? ou qu'ils s'en soucient comme d'une guigne ? (quand ma mère va lire ce mot elle va se dire : " il a un langage drôlement châtié, mon grand ! ")

Aujourd'hui j'ai 30 adresses fausses, j'attends la mise à jour des correspondants, ce nombre va peut-être diminuer. Sinon on va jusqu'où comme ça ?

Je pense que vous avez compris pourquoi Aie ! Aie !

Pourquoi il est pour moi plus conforme d'écrire : " les maux du trésorier "

Dans le rébus la blessure est visible et elle fait mal, attention à celles qui ne le sont pas ! Votre trésorier n'a pas vocation au masochisme.

Habituellement je signe bisou à tous (surtout aux cousines) ou cousinement vôtre, aujourd'hui, en vous souhaitant un bon Noël et une bonne année, je vous dis : " A bon entendeur ! "

Bernard LEGRAIN 220/D1

Elle est en 3ème année de médecine à Reims (51) et recherche un appartement de 2 pièces, à louer.

Camille LE BLANC 490D1E1
tel : 06 27 06 46 87
leblancbrig@yahoo.fr

Avis aux correspondants de branche

Cette année le bulletin devra paraître assez tôt et il faudra remonter vos événements familiaux au 15 janvier, sans autre délai. Pensez aussi aux articles pour le journal.

Merci.

Famille Bodart-Géneau de Lamarlière (rameau 35)

Selon le souhait de Daniel Bodart, qui nous a quittés le 9 Juin 2008, les descendants de Maurice Bodart et Marie Géneau de Lamarlière se sont rassemblés le Dimanche 19 Avril 2009 à Vacquerie-le-Boucq (PdC) entre cousins et cousines autour de leur tante Marie-Josèphe Bodart toujours aussi dynamique avec ses 86 printemps, dernière représentante de la génération qui nous a précédés.

Tous étaient contents de cette journée et heureux de se remémorer quelques bons souvenirs de leur jeunesse

Domage que les cousins du Sud-Ouest n'étaient pas parmi nous en espérant qu'une prochaine fois ils seront des nôtres.....

Geneviève Pomart 596 D2
fille de Marie-Antoinette Bodart 594 C4



INSCRIPTION AUDINGHEN 4 juillet 2010

NOM PRENOM.....

CODE FAMILIAL

ADRESSE

Code PostalCommune

NOMBRE DE PERSONNES (y compris les enfants).....

Règlement : nombre de + 18 ans x 5€ =

" Je ne suis pas à jour " : nombre de + 18 ans x 10€ =

Le rassemblement du 4 juillet 2010 sur la trace de nos ancêtres.

Ce samedi 5 décembre 2009, je rentre de la commission chargée de mettre sur pied notre rassemblement du 4 juillet 2010. Je n'ai que des bonnes nouvelles à vous annoncer :

La première est que nous avons trouvé une formule tout à fait nouvelle et originale ; celle d'un circuit en bus sur la trace de nos ancêtres.

Bien sûr il y aura toute la partie rencontre qui se déroulera à Audinghen dans le très grand local de la société SICA. Nous pourrons, si nous le souhaitons, assister à la messe dominicale dite à Audinghen. Puis nous aurons l'assemblée générale (1/2 heure), suivie de l'apéritif offert et du pique-nique.

Dès le tout début de l'après midi nous monterons donc dans les bus pour aller visiter quelques fermes de nos ancêtres avec, dans le bus, un commentaire très complet sur l'histoire de nos familles. Nous terminerons ce circuit à la ferme de Belle Dale de Tardinghen, l'un des berceaux de la famille, où nous dégusterons de la bonne bière locale.

Mais pour cela, il nous faut une organisation très rigoureuse qui passe par des inscriptions obligatoires, de façon à pouvoir louer les bus (attention, il ne sera pas possible de suivre les bus en voiture).

Egalement nous demandons une participation aux frais qui sera de 10 euros par adulte (gratuité pour les mineurs et réduction de 50% pour tous ceux qui sont à jour de leur



cotisation).

Bien sûr, limité par la place de cette lettre de Noël, je ne vous donne là que les premiers éléments, le bulletin de Pâques sera largement consacré à notre rassemblement, rendez-vous également, bientôt, sur le site.

Alors, allez-y ; inscrivez-vous dès maintenant !

Après de Bernard LEGRAIN
15 rue Achille LANGLET
02610 MOY DE L' AISNE

* Voir le talon à découper au dos

Hervé SERGEANT 716/D2

Prochaine réunion du comité
le samedi 20 mars 2010
à 14h30 précises à Belval.

talon à découper, recopier ou photocopier

NOM Prénom
CODE FAMILIAL (voir sur étiquette adresse)
ADRESSE
CODE POSTAL COMMUNE

| | | | | | | | | | |
|---|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|------------------------|---|----------------|--|
| régle la cotisation | <input type="checkbox"/> 2007 | <input type="checkbox"/> 2008 | <input type="checkbox"/> 2009 | <input type="checkbox"/> 2010 | <input type="checkbox"/> autre : |x12€ | = | | |
| commande | <input type="checkbox"/> Autocollants* | :x 1,00€ | | | | | = | | |
| | <input type="checkbox"/> Pin's* | :x 3€ | | | | | = | | |
| | <input type="checkbox"/> Historique de la Famille* | :x 8€ | | | | | = | | |
| | <input type="checkbox"/> Listing* | :x alphabétique | | :x code postal | | :x code familial | | :x 7€..= | |
| | <input type="checkbox"/> Cahier généalogique* | :x 25€ | | | | | = | | |
| * Indiquez la quantité et calculez le total | | | | | | | | TOTAL = | |

Chèques uniquement à l'ordre de : "Association Familiale Géneau de Lamarlière/Calais"
à envoyer : Bernard Legrain, 15 Rue Achille Langlet, 02610 MOY DE L' AISNE